

FONDS AIR VEHICULES POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE

DESTINE AUX PROFESSIONNELS POUR L'ACHAT, LA LLD OU LA LOA :

- DE VUL OU PL A «FAIBLES EMISSIONS » (ELECTRIQUE, GNV, GPL OU HYDROGENE)
- OU DE VELO CARGO, TRIPORTEUR, REMORQUE VELO, AVEC OU SANS ASSISTANCE ELECTRIQUE
- OU POUR L'ADAPTATION DE VUL OU DE PL, AU GPL AU GNV OU A L'ELECTRIQUE (CHANGEMENT DE MOTORISATION DU VEHICULE)

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ENTREPRISES

Cadre réservé à Grenoble-Alpes Métropole :

Entreprise :

Date de dépôt :

**Vous êtes un professionnel et souhaitez investir dans un
nouveau véhicule faibles émissions ?**

**Grenoble-Alpes Métropole vous accompagne jusqu'à
18 000 € d'aides !**

1/ Identité du porteur de projet

Le chef d'entreprise :

Nom, prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Téléphone / portable :

Mail :

2/ Identité de l'entreprise

Raison sociale :

Enseigne :

Adresse complète :

Téléphone / portable :

Mail :

Site internet :

Horaire d'ouverture :

Territoire géographique d'intervention :

.....

Activité principale :

Date de début d'activité :

N° d'inscription RCS ou RM :

Code APE :

N° SIRET :

Forme juridique ou statut :

Entreprise Individuelle

EURL

SARL

Micro-entreprise

SNC

SA

Autre (*précisez*) :

Nombre de salariés : Année N : Année N-1 :

CA annuel : Année N : Année N-1 :

Adhésion à une association de commerçants, un syndicat professionnel :

Oui

Non

Si oui, merci de préciser :

3/ Descriptif de l'investissement (1 fiche par véhicule si plusieurs demandes)

Nom et version du véhicule :

.....

Type de véhicule :

Petit VUL ≤ 2.5t Grand VUL/Petit PL > 2,5 t et ≤ 7 t PL > 7t

Energie : GNV Electrique Hydrogène GPL

Changement de motorisation vers du :

GNV Electrique GPL

Vélocargo, triporteur, remorque sans assistance électrique

Vélocargo, triporteur, remorque avec assistance électrique

Moyen d'acquisition :

Location avec Option d'Achat Location Longue Durée

Achat

Etat du véhicule : Neuf Occasion

INVESTISSEMENT	COUTS HT
Coût du véhicule ou du changement de motorisation	
RESSOURCES	MONTANTS
Autofinancement	
Emprunts	
Aide du Fonds Air Véhicules sollicitée	
Autres (à préciser) <i>ex : bonus d'Etat</i>	
TOTAL	

4/ Dans le cas d'un changement de véhicule, informations sur l'ancien véhicule

Motorisation :

Diesel Essence Autre :

Type de véhicule :

Petit VUL ≤ 2.5t Grand VUL/Petit PL > 2,5 t et ≤ 7 t PL > 7t

Date de 1^{ère} immatriculation du véhicule :

N° de vignette Crit'Air du véhicule :

Non classé Crit'Air 5 Crit'Air 4 Crit'Air 3 Crit'Air 2

Crit'Air 1 Electrique

Kilométrage moyen /an du véhicule :

- de 6000km entre 6000 et 12 000 km + de 12 000km

5/ Déclaration sur l'honneur

Achat et revente du véhicule

Le demandeur certifie exact les renseignements inscrits dans ce dossier et s'engage à fournir à Grenoble-Alpes Métropole toutes les informations jugées utiles pour compléter la demande et suivre sa réalisation.

Pour un véhicule acquis, le demandeur s'engage à ne pas revendre le véhicule et à fournir la preuve, à toute demande de GAM, de la possession du véhicule pendant la durée du règlement du dispositif

Pour un véhicule loué, le demandeur s'engage à ne pas modifier le contrat et à fournir la preuve, à toute demande de GAM, de la possession du véhicule pour une durée de deux ans suivant la conclusion du contrat

Dans le cas d'un véhicule hydrogène, le demandeur s'engage à ne pas bénéficier ou solliciter l'aide ZEV de la Région AURA

Fait à le

Nom et qualité du signataire :

Signature :

Aides « de minimis » octroyées et à venir

Je soussigné,..... représentant légal ou dûment habilité de **entreprise unique** au sens de la définition figurant à l'article 2.2 du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (1), atteste sur l'honneur :

- n'avoir reçu aucune aide de minimis durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de la présente déclaration.**
- avoir reçu ou demandé durant les trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours à la date de la présente attestation, des aides de minimis ne dépassant pas le plafond de 200 000 euros ou 100 000 euros pour une entreprise unique de transport de marchandises par route pour compte d'autrui**

Fait à le

Nom et qualité du signataire :

.....

Signature :

6/ Pièces à fournir au dépôt du dossier

- Le dossier de demande de subvention complété
- Deux copies renseignées et signées du règlement.
- Une copie du **devis** du véhicule ou du **projet de contrat de location longue durée ou location avec option d'achat sur une durée minimum de 24 mois.**
- Pour les cas d'adaptation de véhicules, la copie de la carte grise modifiée
- L'extrait d'immatriculation au répertoire des métiers, au registre du commerce et des sociétés datant de moins de 3 mois
- RIB
- Attestations fiscales et sociales de l'URSSAF, TVA et des impôts
- Pour les non-sédentaires, un justificatif de domicile et un justificatif d'inscription sur au moins un des marchés de la Métropole

La date du devis ou du projet de contrat doit être postérieure à la date d'entrée en vigueur du présent dispositif.

Tout dossier de demande de subvention doit être déposé en main propre à votre référent commerce / artisanat de Grenoble-Alpes Métropole.

7/ Pièces à fournir pour paiement

- Une copie de certificat d'immatriculation indiquant la masse en charge maximale admissible du véhicule en service en KG ou PTAC (codeF2) pour le véhicule éligible à l'aide financière (hors vélocargos, triporteurs, remorques vélos).
- Facture d'acquisition ou première facture acquittée pour les locations longue durée ou avec option d'achat
- La feuille de route indiquant l'immatriculation du véhicule dans le cas de la LLD ou LOA de VUL ou de PL
- Une photo prouvant la bonne apposition sur le véhicule aidé de l'autocollant fourni par Grenoble-Alpes Métropole indiquant que l'achat ou la location du véhicule a été soutenu par les financeurs
- En cas de mise à la casse d'un véhicule :
 - La preuve que le véhicule mis à la casse appartenait bien au bénéficiaire, spécifiant la date de 1^{ère} immatriculation du véhicule, son genre national et sa source d'énergie (carte grise de l'ancien véhicule barré ou à défaut une attestation sur l'honneur),
 - La preuve de la mise à la casse auprès d'un centre « véhicules hors d'usage" VHU agréé ou à une installation agréée de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage dans les 3 mois précédant ou les 6 mois suivant la facturation du nouveau véhicule (copie du cerfa 143-65*01)
 - Une attestation sur l'honneur spécifiant que le véhicule ancien n'est ni gagé, ni considéré comme un « véhicule endommagé » au sens des dispositions des articles L. 327-1 à L. 327-6 du code de la route et qu'il est assuré à la date de sa remise pour destruction ou de sa cession

8/ Autorisations

- J'autorise Grenoble-Alpes Métropole et/ou ses partenaires à me contacter pour témoigner de l'usage de mon véhicule à des fins d'études/d'évaluation ou de valorisation de cette bonne pratique.

J'autorise Grenoble-Alpes Métropole et/ou ses partenaires à me contacter pour prendre des photos de mon véhicule faibles émissions à des fins d'études/d'évaluation ou de valorisation de cette bonne pratique.

Comment avez-vous été informé de l'existence du dispositif d'aide de la Métropole ?

- Concessionnaire automobile Publicité internet Fédération professionnelle Réunion/stand de la Métropole lors d'un événement
 Autre :

Vos référents commerce-artisanat par secteur de la Métropole :

Grenoble centre-ville :valerie.lebras@lametro.fr

Grenoble hors centre-ville :stephane.alexis@lametro.fr

Secteur Sud-Est Métropole :bruno.cacciatore@lametro.fr

Secteur Sud-Ouest de la Métropole :marine.delebecque@lametro.fr


Secteur Nord-Ouest de la Métropole et Pont de Claix :audrey.ratol@lametro.fr

Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins :stephane.alexis@lametro.fr

Secteur Nord de la Métropole :lucile.desruelles@lametro.fr

Commerçants non sédentaires : christine.caraby@lametro.fr

Informations générales :

 04 57 38 50 39

 commerce.artisanat@lametro.fr